FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 470
Moto-Club — D'ANDLAU
N° d'affiliation — C1884
Date — Les 18 et 19 Mai 2019
Lieu — ANDLAU
Organisateur technique - Thierry FRANTZ
E-mail — mcandlau@wanadoo.fr
Téléphone — 0671727936

CDF TRIAL

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Luc GREMILLET	Licence : 081896
Directeur de course adjoint « *administratif* »	Philippe LE PIT	Licence : 015451
Directeur de course adjoint « *terrain* »	Joël POIROT	Licence : 019775
Délégué FFM (Président de Jury)	François COURBOULEIX	Licence : 007402
Membre du Jury	Yves PERCHERON	Licence : 019042
Membre du Jury	René COLIN	Licence : 007022
Commissaire technique responsable	Michel SABOTIER	Licence : 0121650

Article 3 Catégories & Engagements

☑ **Championnat de France Adulte et Trophée**

★ Elites	15 ans minimum	NCO-Inter-NTR	Flèches rouges	3 tours
★ Experts	15 ans minimum	NCO-Inter-NTR	Flèches bleues ou rouges	3 tours
★ Seniors 1	10 ans minimum	NJ-NCO-Inter-NTR	Flèches bleues	3 tours
★ Open	7 ans minimum	NJ-NCO-Inter-NTR	Flèches bleues ou vertes	3 tours
★ Seniors 2	7 ans minimum	NJ-NCO-NTR	Flèches vertes	3 tours
★ Vétérans	40 ans minimum	NCO-NTR	Flèches vertes ou jaunes	3 tours
★ E-Trial	7 ans minimum	NJ-NCO-NTR	Flèches vertes ou jaunes	3 tours
★ Trophée Critérium	7 ans minimum	NJ-NCO-NTR	Flèches vertes ou jaunes	2 tours

☑ **Championnat et Trophée de France Féminin**

★ Championnat	7 ans minimum	NJ-NCO-Inter-NTR	Flèches jaunes ou vertes	3 tours
★ Trophée	7 ans minimum	NJ-NCO-Inter-NTR	Flèches noires ou jaunes	2 tours

☑ **Trophée de France Jeune**

★ Espoirs 4	De 7 à 12 ans	N.	Flèches noires	2 tours
★ Espoirs 3	De 7 à 14 ans	N.	Flèches jaunes	2 tours
★ Espoirs 2	De 7 à 17 ans	NJ-NCO-NTR	Flèches vertes	3 tours
★ Espoirs 1	De 7 à 17 ans	NJ-NCO-Inter-NTR	Flèches vertes ou bleues	3 tours

Cylindrées :

- 80cc maximum jusqu'à 10 ans
- 125cc maximum jusqu'à 14 ans
- Libre à partir de 15 ans

Engagements :

- Site Internet ---- www.ffmoto.org / www.trial-france.fr
- Contact ---- Philippe Le Pit
- Coordonnées ---- philippe.le.pit@gmail.com / 06 82 43 65 01

Article 4 Horaires Prévisionnels *

Contrôles Administratifs : le 18/05/19 de 13h00

Contrôles Techniques : au 19/05/19 à 09h00

Remise des prix : 19h

Départ : 8h00

Arrivée : 18h00

*Les horaires détaillés peuvent être annexés au présent règlement.

Article 5 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

■ NON ☐ OUI (*70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe. Dans le cas où le tracé emprunte des voies ouvertes à la circulation publique, chaque participant présentera également son permis de conduire ainsi que l'assurance et le certificat d'immatriculation du véhicule.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 6 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 7 Médicalisation de la manifestation

Hôpital le plus proche ..... SÉLÉSTAT

Temps de trajet (en min) ..... 25 MIN

Article 8 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... ÉTANG DE PÊCHE

Adresse ..... ROUTE DU HOHWALD

Les parcours de liaison empruntent-ils des voies ouvertes à la circulation publique ?..... ☐ OUI ■ NON

Caractéristiques :

Longueur du parcours ..... 15 KMS

Temps global imparti.....

Nombre d'OZT* 20

*Officiels Commissaires de Zone Trial

- Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.1 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 07/01/2019	Date : 13.02.2019	Date : 28/02/2019
MOTO-CLUB D'ANDLAU 2 Rue des Cerisiers 67140 ANDLAU Tél 06 71 72 79 36	LIGUE MOTO GRAND EST Maison Régionale des Sports 13, rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE Tél : 03 83 18 87 68	Numéro : 19/0199

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 470
Moto-Club —— MC ANDLAU
N° d'affiliation —— C 1884
Date —— 18-19/05/2019
Lieu —— ANDLAU 67
Organisateur technique - MOTO-CLUB D'ANDLAU
E-mail —— mcandlau@wanadoo.fr
Téléphone —— 0671727936

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date —— 18/05/2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
17h	20H		OUVERTURE DU PARC VENDREDI 17/05/2019	3h00
SAMEDI	18/05/19			
13H		Contrôles administratifs	ELITES	
13H10		Contrôles administratifs	SENIORS 1	
13H30		Contrôles administratifs	OPEN	
13H55		Contrôles administratifs	SENIORS 2	
14H25		Contrôles administratifs	FÉMININES	
14H30		Contrôles administratifs	ESPOIRS 3 ET 4	
14H40		Contrôles administratifs	VÉTÉRANS	
15H00		Contrôles administratifs	CRITÉRIUM	
15H15		Contrôles administratifs	E-TRIAL	
13H15	16H30	Tour de reconnaissance	TOUTES	
18h00		Essais Qualificatifs	OPEN - SENIORS 1	
	19H30	Essais Qualificatifs	EXPERTS - ELITES	
19h30		Réunion de jury		